Volume 32 | Numéro 7

OCTOBRE 2023

Lancement du livre de Jacques Boucher

LA MUSIQUE, UN BONHEUR À PARTAGER

Itinéraire artistique

Samedi 21 octobre à 14 h en l'église de Saint-Pascal OUVERT À TOUS!













Mot d'un conseiller

Bonjour à vous chers Pascaliens, chères Pascaliennes,

Je profite de cette chronique pour vous rappeler que nous approchons de la semaine de prévention incendie, du 8 au 14 octobre. Il est important que le ramonage de votre cheminée soit effectué au moins une fois par année. Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de



goudron sur les parois. Le ramonage sert donc à nettoyer la cheminée afin de lui permettre de bien faire son travail : évacuer les gaz et la fumée. De plus, au changement d'heure n'oubliez pas de faire le changement de piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Souvenez-vous également que les avertisseurs de fumée ont une durée de vie de 10 ans. La date de péremption est affichée à l'extérieur du boitier. Il est aussi obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel par étage. Pour ce qui est des extincteurs, vous devriez l'installer à la vue, près d'une sortie. Optez pour un extincteur à poudre dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote est inscrite sur l'étiquette. Il a la capacité d'éteindre un feu de papier ou de bois de 2 pi cu (2A) ou un feu d'essence ou d'huile de 10 pi ca (10B) et contient un agent extincteur non conducteur d'électricité (C). Un extincteur rechargeable doit être rempli tous les six ans ou dès qu'il a été utilisé, même si c'était seulement pendant quelques secondes.

Horaire régulier des bureaux municipaux Services administratifs

Lundi au jeudi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45 **Vendredi** 8 h à midi Malheureusement pour certaines personnes, la neige et le froid sont à nos portes. Vous devriez déjà prévoir l'installation de vos pneus d'hiver si ce n'est pas déjà fait. Votre véhicule doit être chaussé pour l'hiver avant le 1er décembre et ce jusqu'au 15 mars inclusivement. Pour une meilleure traction, la profondeur de la bande de roulement de vos pneus devrait être d'au moins (6/32 po) au moment de les faire installer. Pour savoir si vos pneus sont conformes vous devriez avoir un pictogramme en forme de montagne avec un flocon à l'intérieur.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter un bel automne et soyez prudents lors de vos déplacements sur la route.

François Gagné-Bérubé, conseiller, siège 4

Sommaire

| Mot d'un conseiller3 | |
|---|--|
| Horaire des bureaux municipaux3 | |
| À la une4 | |
| Résumé des séances du conseil5-6 | |
| Message du MAPAQ6 | |
| Parcours Éphémère à la montagne à Coton7 | |
| Hommage au Père Coton7 | |
| Le Marché de l'Expo8 | |
| L'Halloween à Saint-Pascal8 | |
| Horaire de la bibliothèque8 | |
| Service des loisirs8-9 | |
| Offre d'emploi - Service des loisirs9 | |
| Ligue de curling Saint-Pascal10 | |
| Association du baseball mineur10 | |
| CPA Saint-Pascal10 | |
| Invitation de l'Unité Domrémy11 | |
| Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska11 | |
| ABC des Portages11 | |
| Des nouvelles de Quartier-Jeunesse11 | |
| Des nouvelles de l'APHK12 | |
| Des nouvelles de la Fabrique12 | |
| Avis de la MRC de Kamouraska12 | |
| Ateliers Mon-Choix13 | |
| Services d'aide à l'emploi du Kamouraska13 | |
| Des nouvelles du Club Lions14 | |
| Invitation du Club Optimiste14 | |
| Co-Éco14 | |



À la une

Lancement du livre de Jacques Boucher La musique, un bonheur à partager - Itinéraire artistique

La Ville de Saint-Pascal et Les Résidences Labrie du Groupe Ébèn s'unissent pour présenter le lancement du livre La musique, un bonheur à partager - Itinéraire artistique de l'organiste de renom originaire de Saint-Pascal, Jacques Boucher. Cet évènement se tiendra le samedi 21 octobre prochain à 14 h en l'église de Saint-Pascal sous l'animation de nul autre que le célèbre journaliste Bernard Derome.

L'élaboration de ce livre des mémoires de Jacques Boucher est le fruit d'un intense travail d'équipe. L'artiste avait commencé l'écriture de ses nombreux souvenirs de musicien, de réalisateur, de directeur artistique et de doyen. Il en était au tiers du document lorsque

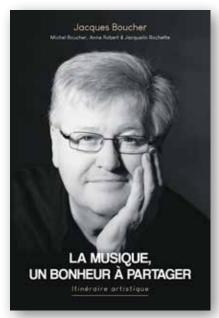
la maladie a frappé, compromettant la poursuite de ce projet qui lui tenait tant à cœur. Grâce à la collaboration de ses proches, Michel Boucher, Anne Robert et Jacquelin Rochette, son œuvre de 300 pages a pu être achevée.

La préface de l'ouvrage est signée par l'auteur, journaliste scientifique et musicien Michel Rochon qui prendra aussi la parole lors de l'événement du 21 octobre.

Le lancement présentera des extraits de ses mémoires en plus de témoignages et d'anecdotes des collaborateurs qui ont rendu possible la publication. Des prestations musicales agrémenteront également l'événement.

Il sera possible de se procurer une copie du livre à un prix spécial de lancement et de le faire signer par l'auteur lors d'une séance de dédicaces.

« C'est un honneur de participer au lancement de ce livre puisque Jacques est un artiste de grand talent qui est toujours revenu à ses sources et a permis aux



Pascaliennes et Pascaliens de vivre des moments musicaux exceptionnels, tel que lors des fêtes du 50° anniversaire de l'orgue de Saint-Pascal » de dire madame Solange Morneau, mairesse de la Ville de Saint-Pascal.

« Nous sommes fiers de participer à cet accomplissement qui démontre qu'il peut y avoir une vie malgré la maladie et qu'il est possible de réaliser de grandes choses à l'intérieur des résidences pour aînés. M. Boucher a fait preuve de résilience et de détermination en achevant son livre et nous souhaitons que cet exploit donne espoir à d'autres qui se trouvent dans des situations similaires. » de citer monsieur Stéphane Lapointe, directeur technique et administratif du Groupe Ébèn.

Biographie de Jacques Boucher

Jacques Boucher est l'un des principaux animateurs de la vie de l'orgue au Canada. En effet, musicien radiodiffuseur, il a produit plus de 1500 récitals consacrés à l'instrument à tuyaux. Sa discographie compte plus de quarante titres privilégiant la littérature d'orgue symphonique et témoigne de la vitalité de sa carrière d'interprète. Il a donné de nombreux concerts tant en Amérique du Nord, au Mexique qu'en Europe. En octobre 2017, il fut invité à jouer en récital au grand orgue de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Organiste renommé, il a été tour à tour réalisateur et directeur des émissions musicales à la radio de Radio-Canada, directeur artistique et général des Jeunesses Musicales Canada et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Il a reçu en 2018 l'Ordre du Canada pour l'ensemble de sa contribution à la culture musicale et tout particulièrement celle de l'orque au pays.

Publié par Ville de Saint-Pascal 465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO 418 492-2312

Courriel: hoteldeville@villestpascal.com Site Internet: www.villesaintpascal.com

Veuillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2023 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 1201-9305

Prochaine parution: 3 novembre 2023 - Date de tombée: 27 octobre 2023



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Séance extraordinaire du 31 juillet 2023

Lors de cette séance, Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts et Madame Josée Chouinard, conseillère, a procédé au dépôt du projet de règlement.

Séance ordinaire du 7 août 2023

Lors de cette séance, Monsieur Jean Langelier, assistant-greffier a procédé au dépôt du certificat de l'assistant-greffier relativement au résultat de la procédure d'enregistrement tenue à l'égard du Règlement d'emprunt numéro 390-2023 modifiant le Règlement numéro 301-2017 décrétant des travaux d'agrandissement et de réaménagement du centre communautaire Robert-Côté afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 6 948 070 \$.

Le conseil municipal a résolu :

- de ratifier et d'adopter le budget 2023 révisé daté du 30 mai 2023 de l'Office d'Habitation du Kamouraska Est, qui prévoit notamment une contribution de la Ville au déficit pour un montant de 30 235 \$.
- d'adopter le second projet de règlement numéro 391-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'autoriser l'usage « Habitation multifamiliale » dans la zone CC5.
- d'adopter le Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts.
- d'autoriser le paiement d'une facture de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri au montant de 15 876,21 \$ pour des frais liés à la fermeture de l'ancien site d'enfouissement sanitaire.
- d'autoriser le paiement d'un montant total de 10 981,40 \$ incluant les taxes à l'UMQ pour les fonds de garantie en responsabilité et en biens.
- d'autoriser Madame Solange Morneau, mairesse à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du Fonds des petites collectivités Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de réfection du centre communautaire Robert-Côté.

- de procéder à l'acquisition de quatre bornes de recharge simples de type SmartTWO pour le stationnement de l'aréna auprès de AddÉnergie Technologies inc. au montant de 24 065,42 \$ incluant les taxes dans le cadre du programme de subvention 4500 bornes de recharge de Circuit électrique d'Hydro-Québec.
- d'octroyer le contrat de mesure de débit des bornes d'incendie à LCS inc. au coût de 14 055,69 \$ incluant les taxes.
- d'accepter les clauses d'un protocole d'urgence soumis par la Régie en protection incendie du Kamouraska-Ouest et d'autoriser le Service intermunicipal de sécurité incendie de la Ville à intervenir sur le territoire desservi par la Régie en protection incendie du Kamouraska-Ouest.
- de procéder à l'ouverture d'un poste de préventionniste au Service intermunicipal de sécurité incendie et de modifier l'annexe B de la Politique de rémunération et des conditions de travail du personnel de la brigade incendie du Service intermunicipal de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pascal tel que recommandé par le comité des ressources humaines.
- d'autoriser le paiement d'un montant de 24 355 \$ au Club de soccer Le Mondial de Rivière-du-Loup inc. pour la gestion et l'encadrement des activités de soccer à Saint-Pascal pendant la saison estivale.
- d'approprier un montant de 5 900 \$ au surplus accumulé non affecté de la Ville et de le verser au budget de la Politique d'aide aux exploitants d'entreprises du secteur privé de la Ville de Saint-Pascal.
- de souligner l'implication, le dévouement et les bons services dont Monsieur Georges Frève a fait preuve tout au long de la gestion de l'entreprise Les Jardins Kamouraska.

Séance extraordinaire du 21 août 2023

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'autoriser l'achat d'une pompe pour l'usine de traitement d'eau potable auprès de Pompex inc. au montant de 48 347,31 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de cette dépense à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- de procéder à la location de 32 toilettes chimiques dont 2 toilettes adaptées auprès de l'entreprise Sanivac au coût de 14 371,88 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de cette dépense à même le surplus accumulé non affecté de la Ville. (Suite à la page 6)



SÉANCES DU CONSEIL | SERVICE DES COMMUNICATIONS

 d'octroyer le contrat pour les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté à Marcel Charest et Fils inc. au montant de 7 228 478,25 \$ incluant les taxes.

Séance extraordinaire du 28 août 2023

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'octroyer le contrat pour les travaux de pose d'enrobé bitumineux pour la réparation de la chaussée à Construction B.M.L., Division de Sintra inc. au montant de 188 596,66 \$ incluant les taxes.
- d'octroyer le contrat pour l'auscultation de chaussées au Groupe Trifide au montant de 7 694,13 \$ incluant

les taxes et de pourvoir au paiement de cette dépense à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.

 de ratifier les termes du projet de transaction et quittance à intervenir avec Atelier 5 inc. et Stantec Experts-Conseils Itée pour le paiement d'honoraires supplémentaires relativement au contrat pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre du projet d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté.

Louise St-Pierre, avocate, OMA, greffière greffe@villestpascal.com

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) demande votre collaboration afin d'optimiser les mesures de prévention de la grippe aviaire dans les petits élevages d'oiseaux.

Vous êtes invités à transmettre le message suivant à vos citoyens propriétaires de poules urbaines et de petits élevages d'oiseaux :

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

L'automne est maintenant à nos portes. Dans le contexte de la prévention de l'influenza aviaire, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) vous rappelle que les **précautions habituelles de biosécurité** doivent être rehaussées en période de migration saisonnière.

Le MAPAQ vous recommande de porter une attention particulière à la procédure d'entrée et de sortie des bâtiments agricoles. Pour en savoir plus, consultez le site web de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles : http://www.eqcma.ca/biosecurite/biosecurite-introduction.

Évitez les liens entre les élevages : le personnel ou les propriétaires d'un élevage avicole doivent éviter de visiter d'autres installations où sont gardés des oiseaux.

De plus, la vigilance est de mise afin d'éviter d'attirer les oiseaux sauvages (en particulier les charognards), les animaux et les insectes, car leur proximité des bâtiments d'élevage peut contribuer à la propagation de la maladie. Pour ce faire, il est recommandé de :

- Gérer rigoureusement les mortalités :
 - Dans le cas où les carcasses doivent être entreposées temporairement avant leur élimination, placez-les dans un local réfrigéré ou un congélateur hermétique loin de la zone d'élevage, des aliments et des sources d'eau. L'accès à cet endroit doit être contrôlé.
 - Dans le cas où les carcasses sont déposées dans un bac de récupération destiné à l'équarrissage, le bac doit être en mesure de se fermer complètement. Pour ce faire, il doit être en bon état et ne pas être rempli au-delà de sa capacité.
 - Ne pas laisser les carcasses empilées à l'extérieur: les ramasser immédiatement ou les congeler pour entreposage ultérieur.
 - Si les carcasses doivent être déplacées, elles doivent être placées dans un bac étanche et le véhicule utilisé pour les

- déplacer doit être nettoyé et désinfecté à la fin des opérations.
- Au moment du ramassage, le bac de récupération doit être placé en bordure de la route pour éviter l'entrée du camion d'équarrissage sur le site d'élevage et doit pouvoir être manipulé sans intervention du conducteur ou des employés (par exemple sans chaîne à retirer pour vider le bac dans le camion).
- Entreposer adéquatement la nourriture et nettoyer sans tarder tout déversement d'aliment.
- Entreposer le fumier le plus loin possible des bâtiments d'élevage.

Il est recommandé de garder vos oiseaux d'élevage à l'intérieur d'un bâtiment. Si vos oiseaux doivent avoir accès à un enclos extérieur, un filet posé sur l'enclos devrait empêcher les oiseaux sauvages d'y entrer. Les zones humides et les étendues d'eau favorisent les rassemblements d'oiseaux sauvages; si vos oiseaux doivent avoir accès à un plan d'eau, il est essentiel d'installer un filet pour empêcher les oiseaux sauvages de s'y poser.

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

Tous les propriétaires de volaille ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois. Consultez la page Web Québec.ca/Grippeaviaire et abonnezvous à l'infolettre Petits élevages pour recevoir des informations sur les maladies animales, les exigences réglementaires et des conseils d'élevage et de biosécurité.

Merci de partager cette information avec les personnes concernées.







Le Parcours éphémère au sentier de la montagne à Coton est présenté tout l'automne jusqu'à l'arrivée des premières neiges. Cette initiative du Comité Art et culture vise à associer l'art aux activités de plein air avec en tout dix-neuf (19) œuvres créées par des familles et des organisations du Kamouraska. Du stationnement jusqu'au belvédère du sommet, les intéressés pourront visiter le Parcours éphémère dans une ambiance champêtre aux couleurs d'automne.

Allez voir, ça vaut le détour!



HOMMAGE AU PÈRE COTON!

Toute l'équipe de la Ville de Saint-Pascal tient à remercier sincèrement Monsieur Claude Leclerc, résident de Saint-Pascal, pour son initiative à l'égard de la nouvelle sculpture, à l'effigie du Père Coton, installée aux abords du sentier qui monte au sommet de la montagne à Coton. Ce projet vient compléter le site d'interprétation de la montagne à Coton qui expose l'histoire de la montagne et de son Hermite.

Cette sculpture a été réalisée en collaboration avec Vital Dionne et Base 132. Un gros merci!



LE MARCHÉ DE L'EXPO JUSQU'AU 26 NOVEMBRE!

La saison de l'automne commence et bien même si le froid et les couleurs s'installent, le Marché de l'Expo demeure ouvert les dimanches de 10 h à 14 h jusqu'au 26 novembre.

En cette période d'abondance, il est le seul marché public de la région! Profitez de cette chance unique au Bas-Saint-Laurent! Venez encourager nos exposants locaux dans le confort intérieur et invitez vos amis et votre famille à faire la même chose.

Plusieurs belles surprises vous attendent!

Le Marché de l'Expo; que du bon, que du vrai, d'ici!







SERVICE DES LOISIRS



Centre sportif

* Horaire des activités libres

Voici l'horaire régulier des activités libres au Centre sportif :

Mercredi 14 h à 15 h Patinage libre

Vendredi 15 h 30 à 16 h 30 Hockey libre 12 ans et moins

16 h 30 à 17 h 30 Hockey libre 13 ans et plus

17 h 30 à 18 h 30 Patinage libre Dimanche 18 h 30 à 20 h Patinage libre

Nous vous invitons à consulter de façon hebdomadaire le www.villesaintpascal.com, section *Loisirs*, onglet *Activités libres - Centre sportif* afin de prendre connaissance de tout changement à l'horaire régulier; des périodes de patinage libre et de hockey libre pourraient être ajoutées ou retirées.

Location de glace

Il est possible d'effectuer la location de l'aréna; pour connaître les disponibilités et les coûts, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.

Location de gymnases

Il vous est possible de louer un gymnase à l'école secondaire Chanoine-Beaudet pour une activité hebdomadaire ou occasionnelle.

Vous désirez vous joindre à une activité déjà organisée? Laissez vos coordonnées en mentionnant l'activité qui vous intéresse (badminton, volleyball, hockey cosom). Renseignez-vous au Service des loisirs.

Diffusion Loisirs - Hiver 2023

Vous offrez de la formation ou des activités à Saint-Pascal?

Que vous soyez un organisme ou un particulier, si vous offrez des cours ou des activités à caractère culturel, sportif ou communautaire sur le territoire de Saint-Pascal et désirez les publiciser, nous vous invitons à consulter le



www.villesaintpascal.com, section Loisirs,

onglet *Diffusion Loisirs*. Vous y trouverez toutes les modalités de publication ainsi que le formulaire à compléter **avant le 9 novembre** afin de diffuser votre offre.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs.

Service des loisirs loisirs@villestpascal.com 418 492-2312, poste 300

OFFRE D'EMPLOI

Service des loisirs

Surveillant pour la glissade et pour l'anneau de glace

Le Service des loisirs requiert du personnel étudiant occasionnel pour combler les heures d'opération de la glissade et de l'anneau de glace.

Tâches:

- accueillir les utilisateurs;
- compléter le rapport journalier des activités;
- voir au bon déroulement et appliquer les règlements de sécurité;
- déneiger l'équipement;
- effectuer toutes autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

Salaire:

Étudiant au secondaire Salaire minimum + 0,50 \$ Étudiant au Cégep Salaire minimum + 1,50 \$ Étudiant universitaire Salaire minimum + 2,50 \$

Exigences:

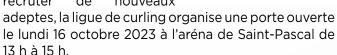
- être aux études (un atout);
- être âgé de 14 ans et plus;
- disponibilité pour horaire flexible (soir et fin de semaine);
- sens des responsabilités;
- très bonne condition physique;
- disponibilité à compter du 10 décembre 2023 jusqu'au 16 mars 2024.

Transmettre votre curriculum vitae, avant le 20 octobre 2023, à loisirs@villestpascal.com ou au 420, rue Notre-Dame, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0.



LIGUE DE CURLING DE SAINT-PASCAL

Afin de promouvoir cette activité physique et de recruter de nouveaux



Cette activité est gratuite et l'équipement est disponible sur place.

De plus, plusieurs membres seront disponibles pour initier les nouveaux participants.

Pour informations supplémentaires : Réjean Joseph, 418 492-9228 ou r.joseph@videotron.ca



Grande collecte de



canettes et de bouteilles consignée

le samedi 14 octobre, à partir de 13 h

Nous vous demandons de laisser vos contenants consignés à l'extérieur de votre résidence, identifiés au CPA.

Vous pouvez aussi les apporter chez CarrXpert Kamouraska, rue Rochette

Un gros merci de votre soutien!

Aussi deux lieux de dépôt où vous pouvez déposer vos sacs en tout temps :

- · 870, rue Desjardins, SAINT-PASCAL, chez Andrée-Anne
- 192A. route 230 Quest. SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI, chez Marlène



Merci!

ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR

La saison de baseball est maintenant terminée. L'Association de baseball mineur de Saint-Pascal aimerait remercier tous ceux qui se sont impliqués afin que nos jeunes passent une belle saison!

Les jeunes du 11UA ont été entraînés par Patrice Pelletier, Martin Beaulieu, Martin Gagnon, Pascal Chouinard, Daniel Piché et Cynthia Belisle.

Les jeunes du 13UA ont été entraînés par François Lajoie, Nancy Dion, Simon Ouellet avec l'aide de Robin Dionne.

Les jeunes du 15U A ont été entraînés par Éric Lemelin, Pierre-Luc Massé, Remy Thériault et Sylvain Pelletier.

Nos deux équipes atome B, ont également eu une belle saison:

- Celle Atome B1 entrainée par Martin Plourde, Frédéric Lizotte, Stéphane Veilleux et Pierre Bélanger.
- Celle Atome B2 entraînée par Mélanie Beaulieu, Alexandre Bérubé, Sébastien Labbé, Geonathan Laplante et Martin Gagnon.

Nos rally cap ont été partagés en deux groupes :

- 1er groupe entrainé par Marie-Pierre Pouliot et Caroline Caron.
- 2^e groupe entrainé par Marie-Pierre Pouliot et Stéphanie Sénéchal.

Un énorme merci de votre temps consacré à nos jeunes.

On your souhaite un bel hiver et on se revoit l'an prochain!

Votre conseil d'administration 2023

Souper BBQ de la La mormalla salla Ammamhra 111117 BPI \$1-20081

Communiquez au 418 894-6083 ou au 418 714-5546 ou billets disponibles auprès des membres.

Vous récupérez votre poulet le 4 novembre entre 17 h et 18 h au CarrXpert 216, rue Rochette, St-Pascal



merci!



INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

Vous êtes cordialement invités à deux soirées de danse au centre communautaire de Kamouraska le 21 octobre et le 4 novembre 2023 à compter de 20 h au son de la musique de Jean Paul et Sylvie. Un goûter suivra pendant la soirée.

Venez fêter l'Halloween avec nous, bienvenue à tous!

Gisèle Chamberland, Présidente





ABC des Portages accueillera de nouveau participant.es tout au long de l'automne dans ses ateliers de lecture, d'écriture et d'utilisation de la technologie dans la vie courante.

Il suffit de s'inscrire et de rencontrer la formatrice. L'apprentissage est personnalisé et se fait en petit groupe.

- Tous les jeudis en après-midi.
- Au, 580-C rue Côté, Saint-Pascal
- Tél: 581 466-121

C'est GRATUIT!

ABC offre également de l'aide pour remplir des formulaires, lire, rédiger ou comprendre un document. Ce service est gratuit et se fait en rencontre individuelle avec un **RENDEZ-VOUS** seulement.

Contactez : Linda Béland, formatrice au 581 466-1219



DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

La semaine des Maisons des jeunes aura lieu du 9 au 14 octobre 2023. Beaucoup d'activités au menu. Il y aura une soirée

portes ouvertes, une soirée sur les super pouvoirs des intervenants, un geste commun avec toutes les autres MDJ et une sortie au salon de Quilles Saint-Pascal (inscription obligatoire). Pour avoir le lien, demandez-le en privé sur notre page Facebook.

Le retour de l'aide aux devoirs se fera dans la semaine



du 16 octobre 2023. Nous offrons ce service aux jeunes de 4°, 5° et 6° année de l'école primaire tous les mardis et jeudis. Aussi, la zoothérapie débutera le vendredi 27 octobre 2023 de 19 h à 20 h.

Vous pouvez également nous écouter tous les mercredis dès 8 h 05 au poste de radio 97,5 pour savoir toutes les nouvelles de la semaine à venir. La Travée, toujours en fonction, est à la recherche de nouveaux contrats pour nos jeunes. Exemple de menus travaux possibles: gardiennage, ramasser les feuilles, ramasser les pommes, déneiger l'entrée d'une cour, etc. Pour plus d'informations, vous pouvez nous téléphoner au 418 492-9002.

Le 15 septembre dernier, se tenait le tout premier conseil d'administration jeunes de l'année. Voici les jeunes qui en font partie: William Richard, William Laforge, Rafaël Laforge, Laurence



Morneau, Mélina Viel, Juliette Chrétien et Miguel Tremblay.

Vous pouvez consulter notre site Internet au www.mdjstpascal.ca ou notre page Facebook pour plus d'informations.

Caroline Beaulieu Responsable de l'animation et intervenante 418 492-9002





DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA EST

Étiez-vous des nôtres le 20 août dernier, au bâtiment de l'Expo agricole de Saint-Pascal? Jeunes et moins jeunes se sont amusés aux différents kiosques animés en collaboration avec nos membres et bénévoles. Grâce à eux et grâce au public présent, cette journée a connu un franc succès.

Vous avez apprécié ces jeux fabriqués à l'APHK? Vous pouvez maintenant les louer!



LOCATION JEUX D'ADRESSE



- LOCATION DE JEUX (INDIVIDUEL OU EN FORFAIT DE 5, 10, 15 ET 20
- JEUX). FORFAIT FÊTE D'ENFANTS DANS NOS LOCAUX. FORFAIT TOUT INCLUS AVEC 10, 15 OU 20 JEUX. L'APHK SE DÉPLACE AVEC SES MEMBRES POUR L'ANIMATION.



NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Ma paroisse j'y tiens...je la soutiens

La campagne de la « Capitation » bat son plein. Comme à chaque automne, notre église vient solliciter votre générosité afin qu'elle puisse maintenir ses services. Vous recevrez par le Publisac un document expliquant la façon de contribuer. La capitation est au coût minimal de 55 \$ par personne majeure. À ceux et celles qui désirent faire des dons supplémentaires, soyez assurés de notre grande appréciation. La restauration des portes et fenêtres prévue cet automne, se réalisera qu'au printemps 2024. Une subvention a été obtenue pour 70 % des travaux qui totaliseront environ 170 000 \$. Merci pour toute somme additionnelle qui permettra de garder notre église en bonne santé.

Des bénévoles sillonneront votre secteur pour amasser vos dons dans la semaine du 8 octobre 2023. Accueillonsles avec gentillesse et sovons fiers d'appartenir à la communauté chrétienne de Saint-Pascal.

Nous vous remercions de votre générosité et un grand merci à tous les bénévoles.

Votre conseil de Fabrique



AVIS À LA **POPULATION**

Visite d'inspecteurs désignés pour les propriétés et commerces du Kamouraska

La MRC de Kamouraska rappelle que conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, elle procède à l'évaluation des propriétés et commerces de son territoire. Pour ce faire, la MRC de Kamouraska a confié le mandat au Service d'évaluation foncière de la Fédération québécoise des municipalités. (FQM)

Ainsi, il est possible que les citoyens du Kamouraska recoivent la visite de l'un des inspecteurs désignés par FQM Évaluation foncière. Nous sollicitons la collaboration de la population en vue de faciliter le travail des inspecteurs sur le terrain. La durée approximative de la visite est de 30 minutes.

Le personnel de FQM Évaluation foncière est identifié par une cocarde et en possession d'une autorisation dûment signée par la MRC.

Les employés désignés par FQM Évaluation foncière pour agir sur notre territoire sont Valérie Gagnon, Pierre-Olivier Samson, Gérald Lévesque, Marc Corbin, Olivier Desjardins et Gabriel Fréchette.

Les coordonnées des inspecteurs peuvent être consultées au https://mrckamouraska.com/services/evaluation-fonciere/



15 SEPTEMBRE : LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE



L'Organisation des Nations-Unies (ONU) a désigné le 15 septembre comme Journée internationale de la démocratie. Le thème pour 2023 est : « *Autonomiser la prochaine*

génération ». Ce thème met l'accent sur le rôle essentiel que devront jouer les jeunes pour maintenir et faire progresser la démocratie dans le monde. Pour cela, il importe que,

dès maintenant, ils et elles reçoivent une éducation qui les conscientise et les sensibilise à l'importance de prendre la parole. À nous de garantir que leurs voix soient incluses dans les décisions qui ont un impact profond sur leur monde. La démocratie peut se réaliser à tous les paliers, à l'internationale comme chez-nous dans nos communautés. Les jeunes d'aujourd'hui agiront comme les électeurs demain. En leur apprenant à développer leur réflexion, leur sens critique et à avoir un droit de regard sur les décisions qui les concernent, nous leur offrons un environnement dans lequel ils

et elles sentent que leur voix compte dans leur monde, à leur échelle. Nous autonomisons la prochaine génération au regard de la démocratie.

Dans cette lignée, tous les stagiaires aux Ateliers Mon-Choix participent à l'élaboration de leur propre plan de croissance. Comme nous offrons une diversité de plateaux d'intégration et de développement des compétences, les stagiaires ont la liberté de choisir celui à expérimenter et de changer s'il ne lui convient pas. Un bout de chemin vers la grande route de l'autonomie!

Qui dit démocratie, dit élection!

Ce mercredi 13 septembre, les Ateliers Mon-Choix ont tenu une double assemblée générale annuelle (AGA). La raison étant un changement de dates pour l'année financière, une AGA pour 2022 et une seconde pour les premiers six mois de 2023. Un nouveau conseil d'administration a été élu dont voici les membres : Gilles Michaud, président, Monique

Côté, vice-présidente, André Laforest, secrétaire-comptable, Marjolaine Émond et Nathalie Bélanger, administratrices, Mario Laplante et André Gagnon, administrateurs. Aux Ateliers Mon-Choix, l'engagement volontaire prime autant chez le conseil d'administration que parmi le personnel rémunéré et bénévole. Une formidable équipe voit à la réalisation de la mission en réinsertion sociale : Johanny Lavoie Dion, responsable du plateau de travail couture et celui de la Boutique Mon-Choix, Johanne Hudon, intervenante psycho-sociale, Nathalie C., commis boutique, Philippe Poirier Racine, manutentionnaire, St-Pierre. Dany

chauffeur et Claudel Pariseau, directeur général. Depuis le début de l'organisation, plusieurs personnes bénévoles, dédiées au volet des communications, à l'administration, au soutien technique et à la Boutique Mon-Choix, complètent l'équipe de travail.

« Il est important que chacun puisse participer de manière significative aux décisions qui affectent sa vie, aujourd'hui et dans les années à venir. » ONU

Monique Côté, Collaboration spéciale



Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.

Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.





555, rue Hudon Saint-Pascal GOL 3YO (sur rendez-vous)

1011, 6^e avenue Pilote La Pocatière GOR 170

Pour information: 418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:





DES NOUVELLES DU CLUB LIONS DE SAINT-PASCAL

Le Club Lions de Saint-Pascal entame sa 45° année d'existence sous la présidence du Lion Denis Chouinard.

Conseil d'administration 2023-2024



Jules Lévesque (secrétaire) Réal Lévesque (directeur soirées/loisirs) Gilbert Anctil (protocole) Kathleen Soucy (2° V.P.) Carol Landry (trésorier) Brigitte Landry (animatrice) Denis Chouinard (président) Martine Lévesque (3° V.P. / animatrice) Gilles Bernier (directeur/appel) Gilles Morneau (C) Réjean Raymond (directeur/œuvres)

Absent: Rémi Pelletier (1er V.P.)

Nos principales sources de financement demeurent la loterie 140 (tirage le 28 novembre 2023) et le traditionnel souper crabe (le 27 avril 2024, formule pour emporter).

Comme par les années passées, nous vous invitons à faire don de vos vieilles lunettes. Ainsi, vous pouvez aider un enfant à lire, un adulte à réussir dans son travail ou une personne âgée à rester indépendante...

Le Club Lions de Saint-Pascal s'occupe de les recueillir et de les acheminer vers des organismes humanitaires qui se chargent du recyclage et de leur répartition. À cet effet, des boîtes bien identifiées ont été déposées aux endroits suivants :

L'église de Saint-Pascal, la pharmacie Familiprix, la clinique médicale, le centre visuel de Saint-Pascal, les résidences Labrie et de l'Étoile, le C.L.S.C. et le centre communautaire Robert-Côté.

Enfin, pour l'année 2022-2023, le Club a versé 10 238,00 \$ dans sa communauté pour aider certaines personnes démunies ou collaborer à différents projets.

Les membres du Club Lions de Saint-Pascal vous remercient de votre collaboration.







Carolyne Thériault, CPA auditrice carolyne.theriault@mallette.ca

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice jessy.lemieux@mallette.ca

> Pascal Briand, CPA auditeur pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière: 418-856-2690 St-Pascal: 418-492-3515

MALLETTE



NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h

Jeudi: 9 h à 20 h Samedi: 9 h à 17 h Dimanche: 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal

418 492-1234



Dr Germain Dupuis, optométriste Dre Stéphanie Bélanger, optométriste Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0 Tél.: 418 492-1430 • Téléc.: 418 492-2832









HÉLAINE PETTIGREW

Conseillère en publicité 418 492-2706 poste 108 helaine@leplacoteux.com

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO

WWW.LEPLACOTEUX.COM



Vous aimeriez devenir membre **gratuitement**?

Louis Turbide 418 492-2706 poste 105 direction@leplacoteux.com



(f) @gensdaffairesdesaintpascal

SOLDE **AUTOMNAL**

EN VIGUEUR DU 2 AU 21 OCTOBRE 2023



20% de rabais sur tous les produits de céramique Centura à prix courant et sur les câbles et les thermostats pour systèmes de plancher chauffant Schuluter.

Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion À l'exception de certains produits. Plus de détails en magasin.



R.B.Q.: 1185-5277-70

Camille Dumais Inc.

- 1005 rue Lévesque Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO 418 492-2347
- info@camilledumais.com

SERVICE CLÉS EN MAIN

Conseil d'expert

- Évaluation et prise de mesures
 - Estimation de votre projet
- Conception de plan 2D et 3D
- Fabrication d'armoire sur mesure
- Service d'installation pour le couvre-plancher









AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

RULERIE KAMOURASKA

NOUVEL EMPLACEMENT POUR LA DISTRIBUTION DE CAFÉ EN VRAC

Vous pourrez retrouver vos produits favoris de la Brûlerie du Kamouraska dans le nouveau Maxi de Saint-Pascal. Toutefois, toutes les gammes de café en vrac, ainsi que les thés et tisanes Liberthé, seront désormais disponibles au tout nouveau Comptoir Gourmand, situé au 625, boulevard Hébert à Saint-Pascal.

Vous pourrez toujours vous procurer les cafés de la Brûlerie de l'Est aux endroits suivants :

> La Pocatière : Métro Plus Lebel Saint-Pacôme : Épicerie Royer Saint-Denis: Maison de Jean-Baptiste Kamouraska: Jardin du Bedeau Rivière-du-Loup: Café de la Brûlerie

Merci à notre fidèle clientèle et au plaisir de vous servir dans notre nouveau point de vente!

> Jean-Pierre Tirman 418 860-8896 • cafe@bruleriedelest.com

